

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
NARBONNE

DOMAINE :

INSTITUTIONS ET
VIE POLITIQUE

SOUS-DOMAINE :

FONCTIONNEMENT
DES ASSEMBLEES

OBJET :

ACTUALISATION DES
STATUTS DU SIAEP
ROQUECOURBE-
MONTBRUN

Nombre de
Conseillers en
exercice : **11**

DATE DE LA
CONVOCATION :
21/03/2019

DATE DE
L'AFFICHAGE :
29/03/2019

FOLIO N°

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE



COMMUNE MONTBRUN DES CORBIERES

N° 2019 / 09

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du conseil municipal du **JEUDI 28 MARS 2019 à 18H 30**

Le Conseil municipal de la Commune de **Montbrun des corbières**

Légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,

Sous la Présidence de BOUTET Claude.

Présents : Audemard D'ALANCON Guy, BOUTET Claude, BROTO Robert, BIARD Jean-Pierre, CATHARY Jean-Claude, FABRA Stéphane, FAUSTINO Sabine, GARCIA Fabien, GRANDJEAN Stéphanie, MANITCH Serge. Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : COMPAIN Eliane Procuration GRANDJEAN Stéphanie

OBJET : Actualisation des statuts du SIAEP Roquecourbe-Montbrun

Le Conseil Municipal,

Vu l'article 97 de la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu la délibération du SIAEP Roquecourbe-Montbrun n°01-2019,

Vu l'ancienneté des statuts du SIAEP Roquecourbe-Montbrun,

Vu les nouveaux statuts proposés par le SIAEP Roquecourbe-Montbrun,

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

VOTE Cette délibération à **09 voix POUR** Audemard D'ALANCON Guy, BOUTET Claude, BROTO Robert, BIARD Jean-Pierre, CATHARY Jean-Claude, FABRA Stéphane, FAUSTINO Sabine, GARCIA Fabien, MANITCH Serge **et 02 ABSTENTIONS** : GRANDJEAN Stéphanie + Procuration COMPAIN Eliane

D'autoriser le SIAEP Roquecourbe-Montbrun à actualiser ses statuts comme proposé et de les soumettre à l'approbation de Monsieur le sous-préfet de l'Aude

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an-ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre. La convocation du C.M et compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

Le Maire,
Claude BOUTET.



Envoyé en préfecture le 02/04/2019
Reçu en préfecture le 04/04/2019
Affiché le
ID : 011-211102413-20190328-201909-DE

DELIBERATION N°2019-09